



Direction des Ressources Humaines- Pôle de formation des professionnels de santé

PROFIL DE POSTE

Cadre Supérieur.e de Santé Coordinateur qualité et admissions en formations

Codification du document :	Rédacteur	Marielle Boissart – Coordonnatrice Générale des Instituts
Date d'application : Mai 2026	Approbateur:	Lise Lecomte – Directrice Générale Adjointe CHU de Rennes
	Gestionnaire :	Solenne Pithois - Assistante de la Coordination des Instituts

LOCALISATION ET RATTACHEMENT

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Le pôle de formation des professionnels de santé (PFPS) du CHU de Rennes est composé de 10 Instituts et Écoles paramédicales et maïeutique et compte près de 1350 étudiant.e.s et élèves. Ces 10 filières de formation sont inscrites dans 4 niveaux d'études : Niveau 3 (IFAS-IFA), Niveau 4 (CFARM), Niveau 6 - Licence (IFSI-IFMEM), Niveau 7 - Master (IFCS, école d'IADE, école d'IBODE, école de puériculture), niveau 8 – Doctorat professionnel (école de sages-femmes).
- L'équipe du PFPS est constituée de 107 professionnels répartis dans les domaines de la pédagogie, de la recherche, administratif, technique et logistique.
- Le pôle est construit selon une structure matricielle qui présente un découpage de l'activité à deux niveaux : celui de la fonction et celui du projet. La fonction renvoie à l'activité de production de formation c'est-à-dire les différents Instituts et Écoles qui délivrent des formations diplômantes et la formation continue. Le projet, porteur d'une synergie collective, prend sens au travers de la mission de cinq cellules d'appui à l'innovation permettant d'optimiser les ressources existantes. Ces trois cellules d'appui concernent les pédagogies innovantes, la recherche et le partenariat avec le patient.
- La coordination générale se traduit à un niveau vertical avec la gestion des différentes filières de formation et un niveau horizontal permettant l'articulation des activités des filières de formation avec les projets développés.
- Le CHU de Rennes a été désigné comme support du GHT Haute Bretagne par l'ARS en juillet 2016, avec la responsabilité d'en définir les modalités de fonctionnement. À ce titre, la coordination des Instituts et Écoles de formation paramédicale du GHT entre dans le périmètre de ce travail autour de la mise en œuvre d'un projet stratégique de territoire comprenant les instituts des CH Fougères, du CH de Redon, du CHU Rennes.
- En cohérence avec le projet d'établissement du CHU de Rennes et grâce à un travail de connexion rapprochée avec la Direction des Soins, Le premier projet stratégique du GHT Haute Bretagne formations initiales 2021 – 2025 porte des orientations aptes à répondre aux enjeux de l'évolution du système de santé et des réingénieries des formations. Ainsi, le développement de la recherche et du numérique constitue un socle fondateur de la politique de formation.

Promouvant l'interprofessionnalité, le projet stratégique s'opérationnalise via des projets pédagogiques partagés fondés sur une dynamique de professionnalisation et de mutualisation des fonctions supports. Ces fonctions supports, organisées en cellules, sont au service de la gestion et du pilotage de l'organisation et concourent au fonctionnement au quotidien de la structure en collaboration étroite avec le CHU. Elles sont composées de professionnels « experts » du pôle. Le projet stratégique 2026 – 2030 est en cours d'élaboration.

Le processus d'universitarisation est engagé sur les filières de formations sage-femme, IDE, IADE, IBODE et manipulateur en électroradiologie médicale.

Il sera bientôt d'actualité pour la filière Infirmière Puéricultrice. Plus particulièrement et au même titre que les 9 autres IFSI des départements 22, 35, 56 et que l'Institut de Formation des Pédiatres-podologues, Ergothérapeutes, Kinésithérapeutes, l'IFSI est intégré à l'expérimentation universitaire portée par l'université de Rennes, permettant une double diplomation : Diplôme d'État + Licence nationale en Sciences pour la Santé – parcours sciences infirmières. De même, les étudiants en 1^e année du PASS ont la possibilité d'accéder directement à la 2^e année de formation en IFSI en suivant l'option sciences infirmières. Les universités partenaires sont L'université de Rennes, Rennes 2, l'université Bretagne Sud et l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP). Par ailleurs, l'IFCS est également partenaire de l'EHESP pour la délivrance d'un Master Analyse et Management des Organisations de Santé (AMOS) pour les étudiants cadres de santé.

LIEU D'EXERCICE

Le Pôle de formation des Professionnels de Santé du CHU de Rennes.

POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME

Hiérarchique :

Le coordinateur qualité et admissions en formation est placé sous l'autorité de la coordonnatrice générale du PFPS.

Il exerce une autorité hiérarchique sur les membres de l'équipe administrative d'accueil-orientation-admission et les membres de la cellule logistique du pôle.

Liaisons fonctionnelles principales :

- Les cadres supérieurs, les membres des équipes pédagogiques, administratives et logistiques du pôle ;
- Les responsables des instituts de formation sanitaire et sociale de la Région participants aux groupements de sélection IFSI et IFAS ;
- Les tutelles ;
- Les membres du SAIO et de la CAES pour la gestion de parcoursup ;
- La psychologue vacataire.

MISSIONS GÉNÉRALES

1- Au niveau polaire

- ✓ Il pilote et coordonne la politique d'admission en formation du pôle ;
- ✓ Il pilote et valorise la démarche d'amélioration continue du système de management de la qualité ;
- ✓ Il pilote la politique de formation continue des professionnels du pôle et gère les budgets H et C dédiés à l'activité ;
- ✓ Il contribue au déploiement des orientations stratégiques du pôle ;
- ✓ Il contribue à l'efficacité de la politique de gestion des ressources humaines.

2- Au niveau du GHT :

- ✓ Il pilote et coordonne la politique d'admission en formation en IFSI (parcoursup et Formation Professionnelle Continue : FPC) et de l'IFAS.

ACTIVITÉS

- Politique d'admission en formation :

Au niveau polaire :

- Participation aux comités de pilotage du pôle ;
- Formalisation, communication et diffusion de la politique d'admission en comité stratégique ;
- Collaboration avec les responsables de filière pour décliner et évaluer la politique d'admission (épreuves de sélection, pré-rentree, rentrée) ;
- Collaboration avec les directeurs des soins et l'encadrement supérieur du CHU pour consolider les membres des jurys pléniers et évaluatifs ;
- Collaboration avec l'ARS ;
- Suivi des recours gracieux et contentieux des candidats et des apprenants en formation ;
- Réalisation et analyse du bilan annuel d'activité.

Au niveau du GHT :

- Pilotage et sécurisation des processus de sélection « Formation Professionnelle Continue » et « Parcoursup » pour le groupement universitaire de Rennes des 7 IFSI des départements 22/35 ; par délégation de la coordonnatrice générale des instituts (Présidente du groupement universitaire du processus de sélection Parcoursup IFSI) ;
- Collaboration avec l'ARS et l'université ;
- Collaboration avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : SAIO, CAES, SCN parcoursup ;
- Pilotage et sécurisation du processus de sélection d'admission du groupement des IFAS (7 IFAS).

- Démarche d'amélioration continue du système de management de la qualité :
- Pilotage du COPIL Qualité et gestion du plan d'action ;
- Pilotage du Comité de Retour d'expériences et gestion des aléas ;
- Pilotage de la démarche de certification Qualiopi en collaboration avec le CESU et la délégation de la formation continue ;
- Création des conditions à la certification HCERES future ;
- Pilotage de l'évaluation et promotion des démarches d'amélioration de la qualité. Il s'agit de professionnaliser le dispositif opérationnel dans le respect du cadre institué, permettant de répondre aux impératifs de la qualité en formation et aux exigences du référentiel Qualiopi, de l'ARS, et de l'HAS. L'évolution de la mission est à envisager sur un dimensionnement territorial par une réflexion commune et partagée ;
- Collaboration avec la cellule du système d'informations pour sécuriser l'accès et la codification de la gestion documentaire ;
- Pilotage du déploiement de la gestion documentaire : informer les collaborateurs de l'entrée en vigueur de nouveaux documents qualité, organiser et animer des sessions d'appropriation concernant les outils et supports qualité, notamment auprès des nouveaux professionnels (toutes catégories confondues) ;
- Pilotage, en collaboration avec le CHU et le comité stratégique, de la gestion des risques ;
- Consolidation du projet d'organisation en lien avec le projet stratégique du pôle ;
- Gestion des projets liés à la qualité ; communication en lien avec le suivi des projets à l'ensemble des équipes et instauration des liens entre les cellules d'appui ;
- Réalisation et analyse du bilan annuel d'activité.

- Politique de formation continue des professionnels du pôle
- Pilotage de la politique de formation continue du pôle à partir des entretiens annuels de formation ;
- Collaboration avec la délégation de la formation continue pour valider le plan de formation et le budget H délégué à la formation continue ;
- Suivi des tableaux de bord financiers (budgets C et H délégués à l'activité) et validation des demandes de formation ;
- Collaboration avec l'encadrement supérieur du pôle pour le suivi de la gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels ;
- Collaboration avec l'assistante de direction pour le suivi des indicateurs ;
- Réalisation et analyse du bilan annuel d'activité.

- Politique de gestion des ressources humaines :
- Formalisation et mise en œuvre d'une politique d'intégration et de suivi des nouveaux recrutés ;
- Contribution à la gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels permettant une adaptation aux évolutions du dispositif de formation – Définition du plan de formation continue et gestion des budgets H et C du plan de formation des professionnels du pôle.
- Pilotage stratégique du plan de formation N+1 en lien avec la délégation de la formation continue. ;
- Pilotage des actions de formations continues en lien avec les préparations aux épreuves de sélection ;
- Appui au responsable de la cellule communication.

Un bilan d'activité annuel et une veille métier et règlementaire sont exigés pour l'ensemble des missions.

EXIGENCES DU POSTE

DIPLÔME(S) PROFESSIONNEL(S) REQUIS OU SOUHAITÉ (S)

- Diplôme universitaire de niveau 7
- Concours sur titre de cadre supérieur de santé paramédical

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES TECHNIQUES REQUISES

- Stratégie et prospective
- Communication et travail en réseau
- Management et gestion
- Gestion de projet

QUALITÉS REQUISES

- Rigueur, dynamisme, réactivité
- Loyauté
- Capacité à rendre compte
- Capacité à se positionner
- Capacité à prendre du recul
- Être force de proposition
- Sens des responsabilités

CONDITIONS D'EXERCICE

- Poste à 100 %

CE PROFIL DE POSTE PEUT ETRE MODIFIÉ EN FONCTION DES EVOLUTIONS DU SERVICE OU INSTITUTIONNELLES